

Scenarii reprise des installations du Chauffage à distance

Prix du kWh en CHF sans indexation	Situation actuelle (2014 - 2024)	Intégration dans les comptes communaux (dès 2025)	Romande Energie (2025 - 2060)	Lazur Variante A (2025 - 2060)	Lazur Variante B (2025 - 2060)	Energie360 (2025 - 2060)
Description	La Commune est 100 % actionnaire de Centrale de Chauffage à Distance Froideville SA qui est propriétaire des installations. Le Capital de la société est de 100 KCHF. Les pertes reportées sont d'environ 150 KCHF au 31.12.2024. Aucune réserve ou fonds de rénovation n'existe au bilan	Proposition de racheter les installations au nom de la Commune, liquider la société et commencer à créer un fonds de rénovation.	En juillet 2023, Romande Energie a fait une étude de rachat du réseau et des installations. L'étude se basait sur les chiffres actuels, avec un rachat des actifs entre 200 KCHF et 400 KCHF et sur un achat de plaquettes à 6 ct/kWh. Les bases de calcul pour la facturation ne nous ont pas été communiquées et Romande Energie n'a pas souhaité participer à l'appel d'offre de 2024.	Lazur a fait une offre ferme de rachat des installations à KCHF 600. Le modèle de facturation est le suivant : puissance installée 274 francs HT / kW ; consommation 9,6 ct HT / kWh ; achat des plaquettes à 6,7 ct / kWh Les installations reviennent en main communale après 35 ans si le contrat n'est pas prolongé. Les puissances installées ont été estimées par LAZUR et servent de base pour la facturation pendant 3 ans. La situation sera revue à partir de la 4ème année.	Lazur a fait une offre ferme de rachat des installations à KCHF 1'300. Le modèle de facturation est le suivant : puissance installée 318 francs HT / kW ; consommation 9,6 ct HT / kWh ; achat des plaquettes à 6,7 ct / kWh Les installations reviennent en main communale après 35 ans si le contrat n'est pas prolongé. Les puissances installées ont été estimées par LAZUR et servent de base pour la facturation pendant 3 ans. La situation sera revue à partir de la 4ème année.	Energie360 a fait une pré-offre non-contraignante ; ils proposent de reprendre les installations au franc symbolique et de facturer le kWh à la Commune à 20 ct HT pendant 30 ans. L'achat de plaquette est fixé à 6 ct / kWh. Les bases de calcul ne nous ont pas été communiquées.
Prix calculés TTC selon moyenne 2016-2023	0.216		?	0.264	0.290	?
Perte d'exploitation / reprise par un tiers	+ 0.036		+ 0.025	+ 0.001	- 0.040	+ 0.037
Coûts nets des locaux (charges - loyer)	+ 0.027	+ 0.068	+ 0.022	+ 0.037	+ 0.047	+ 0.044
Charges d'exploitation		+ 0.189				
Fonds de rénovation		+ 0.050				
Prix effectif du kWh TTC	0.279	0.307	?	0.303	0.297	?
Impact annuel pour les privés (augmentation des coûts)		A définir	?	21'025 au total + indexation	30'705 au total + indexation	?
Impact annuel pour le triage (diminution du chiffre d'affaires)		A définir	- 14'359	- 8'125	- 8'125	- 14'359